



POLITIQUE
D'APPROVISIONNEMENT
RESPONSABLE

RÉDACTION RÉALISÉE PAR
RACHEL FOURNIER
AlexSandra FOURNIER
Stéphanie Pellerin
Clémence Ballet
Philippe Marchand

TABLE DES MATIÈRES

1.Contexte	2
2.Objectifs	2
Environnemental	2
Économique	2
Social	3
3. Définition et concepts	3
4.Nos besoins d'approvisionnement	3
5. Nos critères d'approvisionnement	4
Déplacements	4
Bureau	5
Éco-boutique	5
Jardinage/Corvée	5
Sécurité alimentaire	6
7. Références	7

1.Contexte

Suite à l'adoption d'un *Plan local de développement durable 2017-2020* ⁽¹⁾ par l'arrondissement de Saint-Laurent, VertCité s'engage à adopter une politique d'approvisionnement responsable basée sur les principes du développement durable et des 4RV-E.

Cette politique d'approvisionnement responsable concorde parfaitement avec la mission, la vision et les valeurs de l'organisme. Cette politique permet de démontrer l'engagement que nous avons pris face à l'environnement et les communautés qui nous entourent.

2.Objectifs

L'objectif de ce document est d'informer nos employé.e.s sur la politique d'approvisionnement responsable adoptée par VertCité. Elle sera en mesure de les aider à faire des choix éclairés, mais aussi à se questionner sur la notion d'approvisionnement responsable.

De plus, elle pourra aussi informer la population sur les habitudes de consommation de l'éco-quartier et peut-être même, les inspirer dans leurs habitudes individuelles.

VertCité espère aussi que cette politique pourra inspirer d'autres organismes à adopter une politique semblable pour contribuer au mouvement collectif d'adhérence au concept du développement durable. Tout comme le DD, cette politique sera basée sur les répercussions économiques, sociales et environnementales de l'approvisionnement.

Environnemental

Pour atteindre l'aspect environnemental de la politique, VertCité s'engage à:

- Réduire les achats au minimum,
- Récupérer des matières premières destinées au recyclage ou au site d'enfouissement pour les réemployer,
- Privilégier l'achat de seconde main,
- Privilégier les fournisseurs locaux ayant des normes de certifications environnementales (ECOLOGO, FSC, Équitable, Biologique, etc.),
- Prioriser l'achat de produits en vrac ou ayant minimalement un emballage facilement recyclable,
- Prioriser l'achat de matériel fait de matières recyclées.

Économique

Pour atteindre l'aspect économique, VertCité s'engage à:

- Étudier le cycle de vie d'un objet et prioriser sa durabilité versus un coût moins élevé,
- Favoriser le commerce d'économie circulaire,
- S'assurer que l'achat est bénéfique pour l'ensemble des bénéficiaires de l'organisme.

Social

Pour atteindre l'aspect social, VertCité s'engage à:

- Favoriser les produits équitables,
- Prioriser les compagnies québécoises et artisans locaux.

3. Définition et concepts

L'approvisionnement responsable

L'approvisionnement responsable est l'approvisionnement basé sur le principe du développement durable. Ainsi, une réflexion sur l'utilité du bien ou service et de son impact sur l'économie, la communauté et l'environnement doit être fait en amont de son acquisition. Cette pratique nous permet de réduire notre impact négatif sur l'environnement tout en bonifiant l'impact positif sur la communauté et sur l'économie de l'organisme⁽²⁾.

4RV-E

Les 4RV-E sont l'un des principes phares des environmentalistes. Il décrit une gestion écoresponsable des matières résiduelles. Il rassemble et ordonne 6 manières de gestion de matières résiduelles⁽³⁾.

1. Repenser: remettre en question ses habitudes de consommation.
2. Réduire: limiter la consommation de bien.
3. Réemployer: acheter de seconde main ou donner une seconde vie à un bien.
4. Recycler: acheter des biens constitués de matières recyclées et participer activement à la collecte de recyclage.
5. Valoriser: transformer le déchet en un bien consommable (compostage).
6. Élimination: assurer que le produit sera apporté au centre d'enfouissement certifié.

Développement durable

La notion de développement durable est la notion de croissance économique répondant aux besoins du présent sans compromettre les besoins des générations futures. Ainsi, ce mode de croissance économique intègre les contraintes environnementales, sociales et économiques⁽⁴⁾.

4. Nos besoins d'approvisionnement

L'organisme est responsable de nombreux projets au sein de la communauté laurentienne. De l'éco-boutique aux jardins communautaires en passant par les marchés solidaires, ses sources d'approvisionnement sont aussi variées que ses projets. Ainsi, la politique d'approvisionnement responsable prend tout son sens, car elle permet de standardiser nos achats.

Tableau 1: Les principaux besoins de Vertcité

Catégorie	Matériel
Déplacements	Vélo, remorque à vélo, location de camion
Bureau	Papier, ameublement (intérieurs et extérieurs), matériel de promotion, ordinateurs, imprimantes, logiciels, papeterie
Éco-boutique	Produits nettoyants, cosmétiques, café, sacs pour compostage, soins dentaires
Jardinage/corvée	Pince, balais, râteaux, brouette, boyau d'arrosage, semences, terre, compost, bois pour construction de structures
Sécurité alimentaire	Fruits et légumes, matériels de marché, produits alimentaires, matériels et produits alimentaire pour sa transformation, matériaux de construction et outils.
Sensibilisation	Brochures, jeux et matériel d'animation

5. Nos critères d'approvisionnement

Puisque nos besoins matériels sont diversifiés, la politique d'approvisionnement responsable sera basée sur des critères spécifiques à chaque catégorie d'approvisionnement nommé ci-haut. Cette partie décrira des gestes concrets et précis que nous nous engageons à suivre.

Déplacements

Puisque les déplacements sont l'une des principales sources de gaz à effet de serre accentuant les effets des changements climatiques ⁽⁵⁾, VertCité s'engage à diminuer ses transports utilisant des énergies fossiles. Pour la réalisation de cet objectif, il nous faudra:

- Effectuer nos déplacements sur de courtes distances à pieds ou en vélo,
- Favoriser le transport actif au sein de l'équipe (outils de mécanique vélo, supports à vélo, budget pour les réparations, etc.),
- Prioriser l'achat de vélo usagé,
- Utiliser un véhicule électrique,
- Prioriser la location des véhicules à faible consommation d'essence.
- Si location d'un véhicule, planifier et effectuer les trajets le plus court pour limiter nos gaz à effet de serre

Bureau

Nous sommes conscients que l'une de nos plus grandes demandes d'approvisionnement sont les articles de bureau et que malheureusement, ces articles sont souvent peu écoresponsables. Nous pouvons cependant diminuer notre empreinte en diminuant notre consommation de biens. Ainsi, VertCité s'engage à:

- Favoriser le réemploi,
- Limiter l'impression au strict minimum,
- Favoriser l'impression recto-verso;
- Faire l'achat de matériel d'animation durable;
- Produire du matériel d'animation durable et avec des matériaux issus du réemploi lorsque possible,
- Faire l'achat de papier certifié FSC , recyclé à 100% sans processus de blanchiment au chlore et de ses dérivés,
- Réutiliser le papier imprimé pour usage interne,
- Lorsque possible, faire l'achat de meubles de seconde main,
- Choisir du matériel avec une durée de vie longue, recyclable à sa fin de vie et ayant le moins d'emballage possible,
- Prioriser l'achat du matériel rechargeable et de produits reconditionnés,
- Faire la bonne gestion des matières résiduelles générées dans ses bureaux.

Éco-boutique

L'une des missions de VertCité est de sensibiliser les Laurentien.ne.s à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Ainsi, l'éco-boutique de Saint-Laurent et de Pierrefonds-Roxboro offre un service de remplissage en vrac pour savons et produits corporels dans le but d'inciter les citoyen.ne.s à réduire leur production de matières résiduelles. Dans cette optique, VertCité s'engage à:

- Offrir des produits en vrac, ou avec le moins d'emballage possible et que celui-ci soit recyclable,
- Prioriser des savons et cosmétiques produits localement,
- Offrir du café biologique et équitable,
- Offrir des articles réutilisables issus de l'économie circulaire,
- Offrir des produits certifiés ÉCOLOGO, facilement biodégradables, non testés sur les animaux,
- Offrir des produits recyclables ou compostables à leur fin de vie utile.

Jardinage/Corvée

L'une de nos missions est d'initier et d'apprendre aux personnes à avoir des pratiques durables d'agriculture urbaine. Dans cette optique, nous sensibilisons les gens à bannir les pesticides et engrais chimiques et à favoriser des plantes qui aident la biodiversité locale. De plus, nous encourageons écoles et institutions à avoir leur propre potager. Ainsi, VertCité s'engage à:

- Acheter du bois d’oeuvre certifié FSC, non traité,
- Bannir les bois tropicaux,
- Dans la mesure du possible, choisir des bois locaux,
- Prioriser l’achat de matériaux de constructions recyclés ou donner une seconde vie à des matériaux,
- Prioriser l’achat de matériaux durables,
- Choisir des semences biologiques et si possible prioriser les variétés ancestrales et indigènes,
- Bannir l’achat de semences enrobées et de variétés hybrides,
- Bannir l’utilisation d’engrais de synthèse et pesticides chimiques (insecticides, les fongicides, les herbicides).
- Prioriser l’utilisation du compost de la ville, ou autre production locale,
- Prioriser l’achat de terreau biologique,
- Prioriser la récupération des semences à l’automne.

Sécurité alimentaire

L’une des missions de nos projets est de lutter contre l’insécurité alimentaire que vit la population laurentienne. De cet objectif est né le projet Cultures urbaines qui consiste principalement à redistribuer les surplus agricoles des jardins communautaire de l’arrondissement Saint-Laurent aux populations précaires du quartier et augmenter les points d’accès aux aliments sains et frais en tenant des marchés-kiosques et un marché public pour la population du sud de l’arrondissement.

- S’approvisionner des surplus des jardins communautaires et des potagers scolaires,
- Choisir des catégories de fruits et légumes moins élevés pour contrer le gaspillage alimentaires (exemple fruits et légumes de classe B ou “moche”),
- Offrir des produits issus de la transformation de surplus alimentaires,
- Transformer les surplus alimentaires reçus ou généré par les marchés pour éviter de les gaspiller,
- Faire la bonne gestion des matières résiduelles générées par les marchés,
- Offrir des paniers de fruits et légumes biologiques issu de l’agriculture locale,
- Prioriser l’achat de matériel durable,
- Dans la mesure du possible, choisir des matériaux de constructions recyclés ou donner une seconde vie à des matériaux,
- Dans la mesure du possible, favoriser l’achat de matériaux ou équipements de seconde main,
- Dans la mesure du possible, favoriser des initiatives agricoles de proximité et les circuits courts,
- Dans la mesure du possible, favoriser les fruits et légumes issus de l’agriculture biologique,
- Prioriser l’achat de produits en vrac ou avec le moins d’emballage possible préférablement compostable ou recyclable,
- Prioriser l’achat de produits équitables et éthiques,

- Dans la mesure du possible, prioriser les grossistes/entreprises/commerces qui sont situés dans l'arrondissement Saint-Laurent.

7. Références

- (1) Daprato Jacinthe, Dechaînes Marilou, Lobos Macarenas, *Plan local de développement durable 2017-2020*, Arrondissement de Saint-Laurent, Montréal, 2017, 23p., [En ligne].
- (2) Auteur inconnu, *Achat responsable*, 2018, ECPAR (Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable), Consulté en ligne le 28 février 2020, <https://www.ecpar.org/fr/achat-responsable>
- (3) Auteur inconnu, *principe des 3RV-E*, 2013, OQLF (office québécois de la langue française), Consulté en ligne le 28 février 2020, https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/fiches/principe_des_3rv_e.html
- (4) Auteur inconnu, Développement durable, OQLF (office québécois de la langue française), Consulté en ligne le 28 février 2020, https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/fiche
- (5) Delisle France, Leblond Vicky, Nolet Stéphane, Paradis Julie, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990,2018*, Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 40 p. [En ligne].